

les nouvelles publiées dans les journaux au sujet de sa nomination future se réaliseront, car personne ne pourrait manifester dans l'exécution de ces hautes fonctions autant de charme, d'amabilité et de savoir-faire.

Des voix: Bravo!

L'honorable Mme Quart: La nomination de l'honorable John J. Connolly comme leader du gouvernement a été bien accueillie de tous ses collègues des deux côtés de cette enceinte, car tous connaissent ses qualités exceptionnelles qui lui permettront de remplir ses fonctions avec aisance et dignité, où il pourra faire valoir sa vivacité d'esprit bien irlandaise. Je lui offre tous mes vœux et je le félicite de plus de son bilinguisme parfait. En ce jour du 17 mars et en reconnaissance de son amabilité, puis-je lui souhaiter bonne chance en gallois: *Go n-eirigh an tadh leat*—«Je vous souhaite bonne chance».

Je m'adresse maintenant à notre petit groupe de sénateurs conservateurs de ce côté-ci de la Chambre. Nous compensons la quantité par la qualité. Nous sommes vraiment fort heureux d'avoir pour chef l'honorable A. J. Brooks, un gentilhomme dont les succès au cours de sa carrière politique le servent éminemment dans l'accomplissement de sa tâche. Son esprit vif et éclairé, sa pondération et son dévouement sont bien connus de tous et non seulement de son parti, car il s'est consacré à travailler dans l'intérêt de tous les Canadiens, sans considération de parti, de couleur, de race ou de culture. Je lui souhaite un bref séjour dans la loyale opposition de Sa Majesté.

Si je tiens à remercier le président actuel et ses prédécesseurs, c'est à cause des nombreuses marques de bonté qu'ils m'ont témoignées lors de mon entrée au Sénat; il y a eu tout d'abord feu le sénateur Drouin, puis notre éminent collègue, le sénateur White, dont le terme a été trop bref. J'ai été heureuse d'apprendre qu'il a été nommé au Conseil privé comme il le mérite si bien.

(Texte)

Et, maintenant, mes compliments et mes remerciements à l'honorable Maurice Bourget, un collègue de Québec qui, de nouveau, dirige les destinées de cette Chambre. Il est tout particulièrement qualifié pour remplir les responsabilités qui lui échoient.

Également, il remplit admirablement bien ses fonctions sociales étant donné qu'il est secondé par sa charmante épouse, madame Bourget.

(Traduction)

Me sera-t-il permis également de féliciter le sénateur Cook et le sénateur Azellus Denis, motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône. Ils se sont acquittés de leur

tâche avec éloquence et distinction. Ils ont fait un magnifique travail en s'efforçant d'étendre le discours du trône et de présenter, au moins à la population du Canada, une cause de belle taille pour le gouvernement.

Tout comme dans la vie courante, le Sénat se réjouit de l'arrivée de ses nouveaux sénateurs et s'attriste de la disparition de deux distingués collègues qui sont allés cueillir là-haut leur éternelle récompense. Les félicitations sont de mise dans les cas de nos nouveaux sénateurs, puisqu'ils se voient attribuer le plus grand honneur que l'on puisse conférer à un Canadien. Je leur souhaite un long et heureux séjour dans notre auguste assemblée.

C'est toujours une joie au début de chaque session que de jeter un coup d'œil sur notre honorable assemblée et de voir nos distingués collègues «en forme». On se rend compte alors que le secret d'une jeunesse éternelle ne réside pas seulement dans la fontaine de Jouvence, mais qu'on le trouve aussi en s'intéressant vivement aux affaires courantes et en récoltant les joies que donne une vie utilement vécue.

A mesure que l'époque du centenaire du Canada approche, nous avons de plus en plus conscience du devoir qui nous incombe d'y prendre part dans toute la mesure de nos moyens, afin de célébrer dignement l'anniversaire du Canada. Par conséquent, en ma qualité de membre du Conseil du centenaire de la Confédération—il n'est que juste que je fasse appel à l'indulgence des honorables sénateurs et que je leur demande la permission de consigner au compte rendu du Sénat quelques faits relatifs aux buts et à l'importance du Conseil du centenaire de la Confédération et à la façon unique dont il contribue à cette célébration. On ne tient pas compte de certains efforts bénévoles parce que personne n'élève la voix au sein du gouvernement.

Le Conseil du centenaire du Canada est un organisme bénévole et non gouvernemental, qui groupe les représentants de quelque 500 associations membres afin de rendre efficace et appropriée la participation des organisations et des sociétés bénévoles aux diverses entreprises qui marqueront le centenaire de la Confédération canadienne.

Le gouvernement reconnaît cet organisme comme le point de convergence des initiatives particulières pour 1967. Officiellement, le Conseil a été institué en 1960 et son secrétariat a fonctionné à temps partiel jusqu'en octobre 1962, lorsqu'un bureau permanent a été ouvert au 268 de la première Avenue, à Ottawa. Le Conseil a maintenant un personnel à plein temps de sept membres, qui fournissent des renseignements sur les services de planification aux organisations, sociétés et personnes